

Communiqué pour les médias

Date 16 janvier 2009

Décès de Maurice Chappaz : hommage du Conseil d'Etat

(I.-VS).- C'est avec une grande émotion que le Gouvernement valaisan a pris connaissance du décès de Maurice Chappaz, dans sa 93^{ème} année, au terme d'une vie tout entière consacrée aux exigences de la vocation d'écrire. A son épouse, à ses enfants et à tous ceux qui l'ont entouré de leur affection et attention, il exprime sa sympathie.

Avec la disparition de Maurice Chappaz, le Valais vient de perdre l'explorateur et le guide de son âme. Au cours des soixante dernières années, il s'est attaché par un contact permanent et charnel avec un pays qu'il a arpenté de son pas lent, à révéler la réalité d'un Valais au-delà des apparences.

Le Conseil d'Etat et la population valaisanne se souviendront longtemps du poète universel, porteur de la plus profonde humanité, d'un auteur unanimement reconnu par ses pairs et ses lecteurs bien au-delà des frontières de notre canton et de notre pays. Il salue le citoyen engagé qui parmi les premiers s'est levé pour protester contre des excès qui, mettant la nature en danger, portaient atteinte à l'âme même de ce Canton. Maurice Chappaz a déposé le germe d'une prise de conscience aujourd'hui largement partagée après avoir été fortement combattue. Il n'a cessé de nous inviter à réinterroger sans cesse notre relation avec cette terre, avec sa nature, avec l'héritage reçu de nos pères. Nous devons désormais poursuivre ce travail sans lui, en puisant l'inspiration et la force dans son œuvre.

